

Préparer un dossier de liaison en cas d'hospitalisation en urgence

Fiche préparée avec le Dr Claire Ewencyk ICM et réseau Neurocovid, et le Pr Christophe Verny, CHU Angers, responsable de la filière Brain Team.

Ce dossier de liaison est utile à tout moment en cas de situation aigue amenant à appeler le 15 (SAMU) ou à être emmené aux urgences.

Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, il est souhaitable qu'il soit prêt avec un certain nombre de documents qui permettront à l'équipe soignante d'assurer les meilleurs soins et de prendre les décisions adéquates.

L'AFM, l'APHP-mission handicap, l'APF et d'autres sensibilisent aussi les familles et malades avec handicap sur ce sujet.

Contenu :

Contenu personnel

- **Votre personne de confiance** : nom et coordonnées
- **Présence d'un aidant lors d'hospitalisation ?** Olivier Véran le 6 avril " *La présence d'un aidant familial ou professionnel auprès de la personne handicapée devra être envisagée à titre exceptionnel et dans des conditions très strictes de sécurité*".
- **La fiche de liaison pour l'accueil de l'enfant et l'adulte handicapé dépendants** très complète faite par la Mission handicap de l'APHP. Elle a pour but d'améliorer la prise en charge en cas d'hospitalisation : autonomie dans les gestes quotidiens, motricité, locomotion, douleurs, alimentation, etc., et fiche retour. Nous vous conseillons vivement de la remplir, elle peut être très utile aux soignants des urgences. A télécharger sur : www.aphp.fr/fiches-de-liaison-pour-enfants-et-adultes-handicapés
- **Vos directives anticipées** si rédigées ou peut-être le moment d'y penser... Sujet délicat mais si important, déjà évoqué au sein de l'AFAF (Espoir 137 et site AFAF/ prise en charge).
- **Cartes** : carte vitale- Carte mutuelle - Carte identité (photocopies)

Contenu médical

- Derniers **comptes rendus médicaux** dont votre **électrocardiogramme** (+++)
- **Les traitements en cours**
- **Faire une fiche avec les professionnels de santé du réseau de soins** : Centre de Référence des maladies neurologiques rares, neurologue, médecin traitant, cardiologue, kinésithérapeute, autres spécialistes s'il y a, ambulance, ... (noms, mails, tél)
- **Indiquer les sources d'informations sur l'AF** :
 - **Un réseau de téléexpertise neurologique** a été créé (www.neurocovid.fr) : réseau d'experts neurologues pour les demandes d'avis des urgentistes, réanimateurs sur la prise en charge d'un patient atteint d'une pathologie neurologique aiguë ou chronique, lors d'une hospitalisation liée au COVID-19. Plusieurs neurologues de la Salpêtrière qui connaissent bien l'AF, y sont inscrits.
 - **Lettres d'informations pour les soignants** sur le site www.afaf.asso.fr/la-maladie/prise-en-charge/medicale : cardio, pneumo, douleur, spasticité, etc.
 - **Fiches Ataxie de Friedreich** sur Orphanet : www.orpha.net/
 - **Anesthésie** (Dr C Ewencyk, ICM, Réseau neurocovid)
Si besoin, le neurologue référent ou le neurologue de la plateforme Neurocovid sont disponibles pour répondre à tout moment aux questions des anesthésistes/réanimateurs.
Il n'y a pas de contre-indication à réaliser une anesthésie générale dans l'AF si elle est nécessaire et il n'y a pas de contre-indication médicamenteuse absolue.

Vous pouvez retrouver le « kit d'urgence sur le site de l'AFM Téléthon » :

www.afm-telethon.fr/actualites/preparer-son-kit-urgences-avance-140324

N'oubliez-pas que plus de 80 % des cas de covid-19 sont bénins, mais qu'il faut rester très prudents dans l'état des connaissances actuelles, notamment lors du déconfinement et appliquer rigoureusement les gestes barrières pendant quelques semaines ou mois encore.